

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Réservation d'hébergement ou d'emplacement « tourisme » par des particuliers

Coordonnées du Prestataire :

- Camping d'Auberoche – SARL Camping d'Auberoche- SIRET 92200479100013, représentée par ses gérants, Mr VIEL Christophe et Mme DEFFENAIN Christèle, exploitants du Camping d'Auberoche
- Domiciliation : 100 route du Roc, Le Change, 24640 BASSILLAC ET AUBEROCHE
- Tel : 05.53.06.04.19 – Mail : info@campingdauberoche.fr – Site internet : <https://campingdauberoche.fr/>

DEFINITIONS :

COMMANDE ou **RESERVATION** ou **LOCATION** : Achat des Services.

SERVICES : location saisonnière d'hébergement ou d'emplacement nu « tourisme ».

HEBERGEMENT : Tente, caravane, résidence mobile de loisirs et habitation légère de loisirs.

CLIENT : Toute personne réservant un séjour, le Client reconnaît avoir la majorité légale et de ne pas faire l'objet d'une mesure de protection, ou à défaut d'en avoir l'autorisation de la part de son tuteur ou de son curateur s'il est incapable.

ARTICLE PREMIER - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement ou d'emplacement nu sur le terrain de camping d'Auberoche, exploité par la SARL Camping d'Auberoche, aux clients non professionnels et professionnels (« Les Clients » ou « le Client »), sur son site Internet www.campingdauberoche.fr ou par téléphone, courrier postal ou électronique (courriels), ou dans un lieu où le Prestataire commercialise les Services. Elles ne s'appliquent pas aux locations d'emplacement destinées à l'accueil de résidences mobiles de loisir (mobil-homes) qui font l'objet d'un contrat « loisirs ».

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet www.campingdauberoche.fr ou sur support écrit -papier ou électronique- en cas de réservation par un moyen autre qu'une commande à distance.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions du Prestataire, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par le Prestataire à la date de passation de la Commande par le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à :

Camping d'Auberoche, 100 route du Roc, Le Change, 24640 BASSILLAC ET AUBEROCHE

Ou par courrier électronique à : info@campingdauberoche.fr

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées soit en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne, ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet www.campingdauberoche.fr, soit, en cas de réservation hors Internet, par tout autre moyen approprié.

ARTICLE 2 – PRESTATIONS

2.1. Séjour en emplacement nu

Le Camping d'Auberoche met à la disposition du client un emplacement nu, pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes, pour sa tente, sa caravane ou son camping-car. Le prix de l'emplacement est forfaitaire par nuit d'occupation.

Le forfait de base comprend une installation, avec 1 ou 2 personnes et un véhicule. Les personnes supplémentaires (adultes ou enfants) ou éléments supplémentaires optionnels présents sur l'emplacement (électricité, deuxième véhicule, animal, etc.) font l'objet d'un coût journalier additionnel.

Le forfait de base donne accès librement aux infrastructures sanitaires, d'accueil, piscine (aux dates et horaires d'ouverture), aux aires de jeux et aux activités gratuites ou payantes.

Pour des raisons de sécurité, le nombre de personnes arrivant en séjour ne pourra excéder la capacité de 6 personnes sur l'emplacement de camping. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès à l'emplacement à toute personne au-delà de la capacité prévue.

Les emplacements sont disponibles à partir de 15h le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 12h le jour du départ.

2.2. Séjour en hébergement locatif

Le descriptif, les séjours en location et les tarifs varient selon les saisons ; ils sont consultables sur le site web www.campingdauberoche.fr en renseignant ses dates de séjour souhaitées.

Le prix de la location d'un hébergement comprend la location de l'hébergement, en fonction du nombre de personnes (selon capacité), un véhicule, l'accès aux services de l'accueil, piscine, aux aires de jeux, aux autres équipements et aux activités proposées (gratuites ou payantes).

Les options (animaux, un second véhicule, etc.) font l'objet d'un coût additionnel.

Pour des raisons de sécurité, le nombre de personnes arrivant en séjour ne pourra excéder la capacité de l'hébergement. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès au logement à toute personne au-delà de la capacité prévue.

Le locatif, entièrement équipé, devra être remis en état de propreté lors du départ. Les locatifs sont non-fumeur.

Les locatifs sont disponibles à partir de 15h le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 10h le jour du départ.

Les textes, plans et photos sont indicatifs et n'ont pas de valeur contractuelle. Les dispositions et les caractéristiques des pièces peuvent varier suivant les modèles.

ARTICLE 3 – RESERVATIONS

3.1. Conditions de réservation

Le Client a la possibilité de faire sa réservation en ligne, sur le site web du camping, par téléphone. Il sélectionne sur le site ou renseigne sur tout document adressé par le Prestataire les services qu'il désire commander.

Toute réservation doit être accompagnée d'un versement incluant :

- Un acompte : déterminé en fonction du type de séjour choisi par le client compris entre 30% et 100% du montant total du séjour.
- Et des éventuels frais de l'option annulation

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur.

La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Prestataire, par courrier électronique, ou par signature du contrat en cas de réservation directement dans les locaux où le Prestataire commercialise les Services et seulement après l'encaissement de l'acompte et des éventuels frais de souscription à l'option annulation par le prestataire.

Toute Commande passée sur le site internet www.campingdauberoche.fr constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Le nombre d'occupants ne doit pas excéder celui précisé dans le type d'hébergement ou d'emplacement nu loué, sous peine de se voir refuser l'accès à l'hébergement réservé.

Toute modification de l'identité des personnes initialement prévues dans le contrat devra être signalée avant votre arrivée. Le Prestataire se réserve le droit de refuser l'accueil des personnes non renseignées.

Le fait de réserver votre séjour implique l'acceptation pleine et entière des conditions générales de réservation comme du règlement intérieur du camping d'Auberoche.

3.2. Cession et sous-location

Toute Commande est NOMINATIVE et ne peut, en aucun cas, être cédée.

3.3. Droit de rétractation

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjour « prestation d'hébergement » à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la Consommation.

ARTICLE 4 – TARIFS

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet www.campingdauberoche.fr , ou sur tout support d'information du Prestataire, lors de la passation de la commande par le Client.

Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC. Toute modification du taux de TVA pourra être répercutée sur le prix du séjour.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site internet WWW.campingdauberoche.fr ou sur tout support d'information ou de communication.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet www.campingdauberoche.fr , dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix.

Ils ne comprennent pas les frais de traitement et de gestion, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site internet www.campingdauberoche.fr ou dans les informations (courrier, mail, ...) communiquées préalablement au Client, et calculés préalablement à la passation de la Commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client au plus tard au moment du paiement du solde du prix.

4.1. Promotions

Les offres promotionnelles sont soumises aux conditions de disponibilité. Elles ne sont pas cumulables entre elles et ne sont pas rétroactives. Aucun remboursement ne pourra être envisagé.

4.2. Evolution de tarifs

Les tarifs pratiqués par le prestataire sont dynamiques. Ils peuvent évoluer au fur et à mesure de la saison. Le prestataire ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'une différence de prix entre 2 séjours réservés pour la même période mais à des moments distincts. Les prix sont exprimés en euros, HT et TTC. Toute modification du taux de TVA pourra être répercutée sur le prix du séjour.

4.3. Taxe de séjour

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la communauté d'agglomération, n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne de 18 ans et plus et par jour et est variable en fonction des destinations. Elle est à acquitter lors du paiement du Service et figure distinctement sur la facture. Son taux peut être modifié en cours d'année.

ARTICLE 5 - CONDITIONS DE PAIEMENT

5.1. Acompte

Les sommes versées d'avance sont des acomptes. Elles constituent un à-valoir sur le prix total dû par le Client.

Un acompte correspondant à 30 % du prix total de la fourniture des Services commandés est exigé lors de la passation de la commande par le Client. Cette avance devra être réglée lors de la passation de la commande par le client. Il sera déduit du montant total de la commande.

Il est rappelé que le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement « **Article 3.3** ».

Il ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement par le Prestataire du fait d'une annulation du Client.

Le solde du séjour devra être intégralement réglé 30 jours avant la date d'arrivée (sous peine d'annulation du contrat de réservation) .

5.2. Paiements

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

5.3. Solde du séjour

Le solde du séjour devra être intégralement réglé 30 jours avant la date d'arrivée sous peine de résiliation du contrat.

5.4. Non-respect des conditions de paiement

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet. Les sommes précédemment versées resteront acquises par le prestataire.

ARTICLE 6 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

6.1. Mise à disposition et utilisation des prestations

Les arrivées en emplacement camping sont possibles tous les jours de la semaine. L'emplacement ne pourra être occupé à partir de 15h le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 12h le jour du départ. Toute libération de l'emplacement après 12h entraîne la facturation d'une nuit supplémentaire.

Durant les mois de juillet et août, les locations d'hébergement se font par semaine entière et du samedi au samedi. En basse saison, la location est possible tous les jours de la semaine. L'hébergement réservé est à disposition du client à partir de 15h le jour de l'arrivée et devra être libéré avant 10h le jour du départ.

Le solde du séjour devra être intégralement réglé 30 jours avant la date d'arrivée (sous peine d'annulation de cette location).

Les hébergements et emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes.

Les hébergements et emplacements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. A défaut, le locataire devra acquitter une somme forfaitaire de **90 €** pour le nettoyage. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à remises en état immédiate aux frais du locataire. L'état inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début de location.

Toute insatisfaction concernant l'état de propreté ou l'état général du locatif doit être notifiée au plus tard 24h après l'arrivée, ceci afin de permettre d'y remédier. Aucune réclamation ne sera recevable plus de 24h après le jour d'arrivée.

6.2. Dépôt de garantie

Pour les locations d'hébergement, un dépôt de garantie de **400€ + 90€** est exigée du Client le jour de la remise des clés et lui est rendue le jour de fin de location sous déduction éventuelle des frais de remise en état. Le dépôt de garantie se décompose comme suit : 400€ garantissant la perte, la casse, la dégradation du matériel et 90€ pour le ménage.

Un forfait ménage de 90€ pourra vous être facturé si le ménage n'a pas été correctement effectué.

Pour les emplacements : 10€ si prêt d'une rallonge ou d'adaptateur de prise européenne. Le retour du matériel doit se faire durant les heures d'ouverture de la réception.

Réception ouverte de 8h à 13h et 15h à 19h.

Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

ARTICLE 7 – RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SEJOUR PAR LE CLIENT

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

7.1. Retard

En cas de retard, le client se doit d'en informer le Prestataire.

Au-delà de 24h et sans nouvelle de votre part, nous disposons de votre emplacement ou location.

7.2. Modification

En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, le Prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités, et ce sans préjudice des éventuels frais supplémentaires ; il s'agit dans tous les cas d'une simple obligation de moyen, le Prestataire ne pouvant garantir la disponibilité d'un emplacement ou d'un hébergement, ou d'une autre date.

Un supplément de prix pourra être demandé dans ces cas, notamment en cas d'augmentation tarifaire entre l'ancien et le nouveau séjour.

Toute demande de diminution de la durée du séjour ou du nombre de personnes sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par **l'article 7.4 – Annulation**. Il ne sera procédé à aucun remboursement de la différence.

7.2.1 Modification du fait du Prestataire

Dans le cas où le Prestataire serait dans l'obligation de modifier les prestations initialement prévues au séjour, le camping mettra tout en œuvre pour fournir des prestations similaires. Le Client pourra soit accepter la modification soit résilier le contrat et obtenir le remboursement des sommes versées, selon les conditions visées à l'article L214-1 du code de la consommation.

7.3. Interruption

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Prestataire.

7.4. ANNULATION

En cas d'annulation de la Réservation par le Client après son acceptation par le Prestataire, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, jusqu'à 31 jours avant votre arrivée, l'acompte versé à la Réservation,

« Tel que défini à l'article 5 - **CONDITIONS DE PAIEMENT** des présentes Conditions Générales de Vente »

Sera de plein droit acquis au Prestataire, à titre d'indemnité, et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

Si votre courrier est présenté moins de 31 jours avant la date de votre arrivée, la totalité des sommes versées au camping lui reste acquise.

Dans tous les cas d'annulation, les frais de traitement et de gestion (article 4) resteront acquis au Prestataire ainsi que, si applicable, les sommes versées au titre de l'assurance annulation.

Toute annulation doit nous être notifiée par tous moyens écrits sur support durable (par courriel, courrier recommandé avec avis de réception, etc.).

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation. Celle-ci doit être souscrite impérativement lors de votre réservation avant le paiement de votre acompte. Sans cette couverture, vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement en cas d'annulation, d'arrivée tardive, ou d'interruption de séjour.

Assurance annulation proposée : **MEETCH**. Tarif de l'assurance annulation : 4%TTC du montant total du séjour.

7.5. Annulation en cas de pandémie « COVID-19 »

7.5.1. En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement dans un délai de 1 mois.

Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

7.5.2. Par dérogation aux dispositions de l'**article 7.4 ANNULATION**, toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues donnera lieu :

- À la délivrance d'un avoir valable 12 mois non remboursable

Les éventuels frais de traitement et de gestion tels que prévus aux conditions générales resteront acquis au Prestataire. Dans tous les cas, le Client devra impérativement justifier de l'événement le rendant éligible à ce droit à annulation.

7.5.3. Par dérogation aux dispositions de l'**article 7.4 ANNULATION**, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients,

- Le Prestataire émettra un avoir correspondant aux sommes versées par le Client. Cet avoir, non remboursable et non cessible, sera valable 12 mois.

7.5.4 - En cas de souscription, par le Client, d'une assurance spécifique couvrant les risques énumérés à l'article 7.5.2 ou à l'article 7.5.3, les indemnités d'assurance perçues par le Client viendront en déduction du montant de l'avoir, visé aux articles 7.5.2 ou 7.5.3.

ARTICLE 8 - OBLIGATIONS DU CLIENT

8.1. Assurance Responsabilité Civile – Perte et Vol

Sauf faute avérée, le camping décline toute responsabilité en cas de dégâts dus aux chutes de branches, tempêtes ou vol. Le camping ne serait responsable des suites d'événements extérieurs, qui auraient pour conséquence de réduire voire d'annuler votre séjour.

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

8.2. Les visiteurs

Les visiteurs sont autorisés sous la responsabilité de leur hôte. Ils doivent impérativement se présenter à la réception. L'accès à la piscine leur est interdit.

8.3. Animaux

Les animaux domestiques sont acceptés, sous certaines conditions.

Ils doivent être obligatoirement déclaré à votre arrivée au camping. Ils restent sous la responsabilité de leurs maîtres et sont admis moyennant les forfaits disponibles auprès du Prestataire et payable au moment de la réservation.

Ils doivent être tenu en laisse même sur leur emplacement, tatoués et vaccinés. Le carnet de vaccination est obligatoire et doit être à jour. Ils ne doivent en aucun cas rester seul au camping.

Les animaux sont acceptés dans les locatifs aux conditions suivantes : qu'ils ne couchent ni sur les lits, les banquettes, ou les couettes.

Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits ainsi que les NAC.

8.4. Règlement intérieur

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est disponible sur simple demande.

Le règlement intérieur vient compléter l'**Article 8** – Obligations du client sur le camping d'Auberoche.

Le non-respect du règlement intérieur pourra entraîner l'expulsion du camping sans aucun remboursement du séjour.

- **Règle de vie sur le camping** : L'usage des appareils sonores de doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement. A partir de 23h00 il est obligatoire que chacun respecte le droit de repos de ses voisins.
- **Circulation** : La circulation des véhicules est limitée à 10 km/h et est interdite entre 23h00 et 7h00 du matin. Toute personne présente sur le camping devra se comporter en bon père de famille.
- **Visiteurs** : Pour préserver le calme du camping vos amis pourront vous rendre visite uniquement à pied de 9h30 à 22h30. Les visiteurs devront se présenter à l'accueil afin de déposer une carte d'identité et s'acquitter du tarif en vigueur. Ils auront ainsi accès au parking extérieur situé devant le camping.
- **Règlement piscine** : La piscine est strictement réservée aux clients du camping. Les enfants mineurs doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte responsable dans l'enceinte de la piscine. La douche est obligatoire. Les personnes qui ne respectent pas les consignes seront expulsées de la piscine, du camping si elles refusent de se conformer aux règles d'hygiène.
- **Voiture et barbecue** : Chaque hébergement a sa place de parking sur son emplacement. Une seule voiture est autorisée par hébergement. Les autres véhicules pourront se stationner à l'extérieur du camping sur le parking. L'utilisation de barbecue à charbon n'est pas autorisée sur les emplacements. Vous pourrez utiliser les barbecues collectifs près de l'entrée.
- **Conditions climatiques** : La direction du Camping d'Auberoche décline toute responsabilité au cas où des conditions climatiques défavorables entraîneraient la suppression de certains services ou animations. En aucun cas, ces conditions climatiques ne donneraient droit à des réductions ou remboursements.

8.5. Recharge véhicule électrique

Il est strictement interdit pour des raisons de sécurité de recharger un véhicule électrique sur une prise standard dans les locatifs ou sur les bornes des emplacements nus.

En cas de non-respect de cette disposition, une facturation forfaitaire de 300€ TTC devra être acquittée.

ARTICLE 9 – OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE-GARANTIE

Le Prestataire garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 7 jours à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 15 jours suivant la constatation, par le Prestataire, du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client. Le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet www.campingdauberoche.fr du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

ARTICLE 10 - DROIT DE RETRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.

ARTICLE 11 – PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le Prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

● Soit l'intérêt légitime poursuivi par le Prestataire lorsqu'il elle poursuit les finalités suivantes :

- la prospection
- la gestion de la relation avec ses clients et prospects,
- l'organisation, l'inscription et l'invitation à des événements du Prestataire,
- le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients,
- la rédaction d'actes pour le compte de ses clients.

● Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :

- la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
- la facturation,
- la comptabilité.

Le Prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec Le Prestataire. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements du Prestataire n'a eu lieu.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du Prestataire.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus

- Par courrier électronique à l'adresse suivante : info@campingdauberoche.fr
- Ou par courrier postal à l'adresse suivante : SARL Camping d'Auberoche – 100 route du Roc – Le Change – 24640 BASSILLAC ET AUBEROCHE accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Droits à l'image :

Le camping d'Auberoche réalise pour sa promotion des supports photographiques et vidéos. Leur diffusion étant soumise à autorisation expresse, pour vous-même ou les mineurs sur lesquels vous avez autorité, vous exprimerez le cas échéant votre désaccord quant au droit à l'image dès votre arrivée.

ARTICLE 12 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet www.campingdauberoche.fr est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Prestataire ou utilisé et diffusé par lui.

ARTICLE 13 - DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 14 – LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Il peut notamment avoir recours gratuitement au Médiateur de la Consommation suivant :

CM2C – 14 rue Saint Jean – 75017 PARIS

06.09.20.48.86

www.cm2c.net

ARTICLE 15 - INFORMATION PRECONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

- Les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- Le prix des Services et des frais annexes ;
- Les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- Les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- La possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- Les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet www.campingdauberoche.fr emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.